HM FORMATION

Programme de formation

Paie et charges sociales - Niveau 2

Domaine : Social

Durée : 21 h

Objectifs :

- Connaître les fondements juridiques de la paie et prendre ainsi du recul par rapport à ses pratiques.
- Maîtriser les techniques complexes : garantie du net, régularisation progressive des plafonds, allègements de cotisations
- Valider les déclarations et le paiement des cotisations dans le contexte de la DSN.

Pré-requis :

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- Avoir suivi le niveau 1 ou connaissances équivalentes

Public : Gestionnaires de paie, responsables des services paie/comptabilité, collaborateurs RH/personnel, comptables uniques, responsables administratifs, correspondants informatiques et responsables SIRH.

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.
Cas d'applications sur entreprise exemple
Tests, qcm et exercices
Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

CALCULER LES CHARGES SOCIALES (PATRONALES ET SALARIALES) ET LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS)

- Les bases (Urssaf, Chômage, Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, prévoyance, nouvelles contributions payables aux Urssaf).
- La limite d'abattement de la base CSG/CRDS ; le forfait social et ses évolutions.
- La proratisation du plafond.

Cas pratique : Calcul d'assiettes de cotisation et de contribution, de CSG/RDS avec et sans limite d'abattement, de prorata de plafond

RÉMUNÉRER LES TEMPS DE TRAVAIL ET LEURS AMÉNAGEMENTS

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif et les limites de la durée du travail.
- Payer les heures supplémentaires (contingent, majorations, contre partie en repos, RCR) et les heures complémentaires.
- Régime social et fiscal.

Cas pratique : Auto-contrôle sur la durée du travail, calcul d'heures supplémentaires.

MAÎTRISER LES MÉCANISMES PARTICULIERS DES ABSENCES SÉCURITÉ SOCIALE

- Suivre les remboursements des IJSS et impacts sur le PAS.
- Indemniser les absences médicales avec garantie du net.

Cas pratique : Calcul de la garantie du net et impacts bulletin.

RÉGULARISER PROGRESSIVEMENT LES BASES DE COTISATIONS

- Régularisation mensuelle des bases de cotisation.
- Fonctionnement des allègements de cotisation et leurs évolutions.
- Régulariser les cotisations d'allocation familiale et de maladie.

Cas pratique : Calculs de régularisation progressive de base de cotisation, calculs et contrôles d'allègements de cotisation.

CALCULER LA DERNIÈRE PAIE

- Vérifier les limites d'exonération des indemnités de rupture.
- Établir une paie de solde de tout compte (plafond, allègement, …).

Cas pratique : Calcul des limites fiscales, sociales des indemnités de rupture et bulletin de STC.

VALIDER LA DSN ET LE PAIEMENT DES CHARGES

- La DSN et ses enjeux ; identifier les contrôles incontournables.
- Les nouveaux seuils d'effectifs et le paiement des charges.

Cas pratique : Quiz sur la DSN

Sanction de la formation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)